

fournissent un moyen pratique d'améliorer la gouvernance et la coordination dans certains secteurs sans qu'il soit nécessaire de négocier de nouveaux accords internationaux ou de créer d'autres organismes intergouvernementaux.

La jeunesse

Les besoins sociaux, économiques et environnementaux des jeunes doivent être pris en compte afin que cet important secteur de la société puisse donner toute sa mesure et apporter une sérieuse contribution à nos communautés. Le Canada appuie fortement les programmes et les politiques permettant à la jeunesse de se prendre en main, et voici ce qui l'intéresse :

- Encourager les jeunes à acquérir l'instruction et les compétences nécessaires pour participer plus activement aux activités sociales, économiques et politiques de la société.
- En coopération avec d'autres partenaires, accroître la participation et la représentation des jeunes à l'élaboration de politiques locales, nationales et internationales.
- Sensibiliser davantage les organisations internationales aux besoins et aux préoccupations des jeunes. Le Canada appuie la participation des jeunes à la séance spéciale.
- Concourir à faire progresser davantage la réalisation des buts fixés pour la jeunesse lors de plusieurs conférences mondiales tenues récemment par les Nations Unies. Il s'agit des buts et des priorités dont il a été question à la CNUED, au Sommet mondial pour le développement social, à la quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes et, dernièrement, à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains.

Les océans

Le Canada s'intéresse grandement à la gestion durable des océans parce qu'un grand nombre de ses citoyens comptent sur les ressources marines pour leur subsistance, leur culture et leurs loisirs.

Lors de la réunion de la CDDUN en 1996, un certain nombre de questions relatives aux océans, dont les suivantes, ont été discutées : l'amélioration des politiques, des méthodes et des régimes de gestion se rapportant à la pêche ainsi que leur mise en oeuvre efficace, la gestion des zones côtières et la prévention de la pollution marine. Le Canada aimerait que la séance spéciale permette de déterminer les mesures à prendre pour